

Saint Sébastien Pour Tous

Nos 60 propositions

pour une ville plus solidaire, plus écologique et plus démocratique

Axe 1 : Une collectivité au service et à l'écoute de tous les citoyens, pour :

Plus de services aux citoyens

- 1-** Avoir des horaires d'ouverture de la mairie plus adaptés et assurer un délai de réponse rapide pour les citoyens
- 2-** Faciliter les démarches administratives pour les habitants (passeport, carte d'identité, ...) et mettre en place des bornes internet accessibles depuis la mairie
- 3-** Assurer la sécurité des personnes et des biens par une Police Municipale de proximité, assurant des missions de présence et de prévention
- 4-** Mettre la priorité de l'action municipale dans les écoles (aménagement des cours des écoles, sécurité à proximité des groupes scolaires, accessibilité, stationnement, propreté)

Plus de démocratie participative :

- 5-** Renforcer les instances existantes (Conseil Municipal Jeunes et Conseil des Sages) et créer un Conseil Citoyen pour échanger sur les projets en cours et à venir
- 6-** Demander l'avis des habitants sur les grandes décisions de la municipalité par consultation citoyenne

Plus de communication et d'information

- 7-** Organiser des réunions avec les habitants chaque année, accueillir les nouveaux arrivants
- 8-** Faire du site internet de la ville un point d'informations sur la commune et développer une application mobile permettant aux habitants d'interagir avec la municipalité
- 9-** Améliorer le contenu et la fréquence du bulletin municipal

Plus de transparence et de modernité dans la gouvernance municipale

- 10-** Réaliser dès l'élection un audit financier de la commune et rendre publiques les conclusions
- 11-** Prévenir les conflits d'intérêts des élus et publier la déclaration de patrimoine et d'intérêts du maire
- 12-** Permettre aux habitants d'identifier facilement leurs élus et leurs attributions
- 13-** Informer davantage les habitants sur la tenue du Conseil Municipal et sur les délibérations prises
- 14-** Impliquer davantage le Conseil Municipal concernant les décisions de l'Agglomération et les expliquer aux habitants
- 15-** Mieux représenter la commune et défendre davantage ses intérêts auprès de l'Agglomération

Axe 2 : Une collectivité au premier échelon de la transition écologique, pour :

Plus de sobriété énergétique pour la collectivité

- 16-** Effectuer un bilan énergétique de tous les bâtiments communaux et mettre en œuvre des solutions d'économie d'énergie
- 17-** Consacrer chaque année une part du budget à la rénovation du patrimoine communal vers une plus grande sobriété énergétique, en priorisant les écoles
- 18-** Etudier et mettre en œuvre des solutions de production d'énergie renouvelable sur les bâtiments (panneaux solaires sur toiture, pompes à chaleur...)

Plus d'éco-citoyenneté

- 19-** Développer des projets pédagogiques avec les écoles et le périscolaire autour de l'éco-citoyenneté et des éco-gestes à l'école et chez soi
- 20-** Aider à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie chez les habitants
- 21-** Proposer aux habitants qui le souhaitent de végétaliser à l'aide de variétés robustes peu exigeantes en eau les parterres devant leurs habitations

Plus de préservation des espaces naturels

- 22-** Faire une pause durable de l'urbanisation et stopper les nouveaux projets de lotissement et d'implantations de grandes surfaces commerciales
- 23-** Investir dans le fleurissement et la propreté
- 24-** Aménager les boisements publics en lieux de promenade et de découverte ludique (parcours sportif, botanique), et programmer leur entretien pour éviter des abattages sauvages mal gérés
- 25-** Mettre en œuvre une gestion durable des espaces verts pour favoriser la biodiversité, avoir recours à des variétés végétales peu consommatrices en eau
- 26-** Mettre en place une gestion écologique des mares pour les préserver

Plus de mobilité douce, durable et des déplacements sécurisés

- 27-** Créer de véritables cheminements piétons et cyclables éclairés sur les axes majeurs (écoles, commerces) pour permettre aux habitants de se déplacer en toute sécurité
- 28-** Mettre en place un plan d'aménagement pour faciliter les déplacements de tous les habitants en particulier les personnes en situation de handicap
- 29-** Revoir la signalétique dans la commune et mettre en place des systèmes sonores sur les passages piétons pour les personnes malvoyantes
- 30-** Installer des ralentisseurs de vitesses sur certaines voies, notamment en zone 30
- 31-** Expérimenter une solution de transport scolaire dans la commune (pédibus, vélo bus)
- 32-** Mettre en place un système de prêt de vélo électrique en lien avec l'Agglomération
- 33-** Assurer une meilleure desserte du réseau de bus en lien avec l'Agglomération (établissements scolaires, quartiers desservis)
- 34-** Accompagner les habitants à la pratique du co-voiturage en développant les applications dédiées

Plus d'efficacité dans la collecte des déchets

- 35-** Aider à l'installation de composteurs dans les jardins

- 36-** Proposer la distribution à domicile des contenants pour les déchets verts
- 37-** Mettre en place un système de collecte du verre plus performant
- 38-** Proposer une collecte des encombrants par trimestre, organiser la collecte des déchets électroniques avec le réseau d'associations locales
- 39-** Augmenter la capacité de l'éco-point et en faire une véritable déchetterie

Plus d'alimentation locale, bio et d'achats responsables

- 40-** Approvisionner davantage les cantines scolaires avec des aliments produits localement et issus de l'agriculture biologique
- 41-** Faire de la commune un acteur « éco-responsable » dans sa politique d'achat et de marchés publics en ayant recours à des produits et services à faibles impacts environnementaux

Axe 3 : Une collectivité pour tous, moteur du bien vivre ensemble, pour :

Plus de lieux et de moments de rencontre pour les habitants

- 42-** Créer une halle couverte en cœur de ville, lieu de rencontre et d'animation (manifestations, marché...)
- 43-** Mettre en place des projets participatifs (espaces de jeux, forêt urbaine...) en commençant par le quartier du Vallon Fleuri
- 44-** Impulser et aider à l'organisation d'animations (fêtes des voisins, fête de la musique...)
- 45-** Développer et promouvoir auprès des habitants la médiathèque et ses activités
- 46-** Développer les liens intergénérationnels entre les seniors et les plus jeunes en organisant des rencontres, témoignages et activités diverses dans les écoles et le centre de loisirs

Plus de solidarités de proximité, d'aide aux personnes, d'égalité des chances

- 47-** Financer davantage les projets pédagogiques des écoles
- 48-** Créer un service d'aide aux devoirs sur les temps périscolaires dans les 2 écoles
- 49-** Renforcer l'action du CCAS dans le domaine de l'accès aux droits, de l'emploi et de l'insertion
- 50-** Développer des actions de prévention des violences (scolaires, conjugales...) auprès des jeunes en s'appuyant sur le Point Information Jeunesse
- 51-** Mettre en place un dispositif de veille aux personnes fragiles et isolées
- 52-** Proposer et organiser des actions de formations aux gestes de premier secours pour les habitants
- 53-** Rendre les défibrillateurs de la commune accessibles dans l'espace public et les référencer

Plus de soutien de la vie associative, culturelle et sportive

- 54-** Développer l'identité « Saint-Sébastien, ville de sport et de culture »
- 55-** Garantir le soutien financier des associations sportives et culturelles en ayant des contrats d'objectifs conjointement définis
- 56-** Encourager la pratique sportive pour tous en maintenant les dispositifs « l'école du sport » et les stages multi-sports

- 57- Développer une aide spécifique pour les familles modestes pour faciliter leurs pratiques sportives et culturelles

Plus de commerce de proximité et à taille humaine dans un cadre de vie amélioré

- 58- Eviter l'implantation de grandes surfaces commerciales qui viendraient fragiliser les commerces existants
- 59- Mettre en place une union commerciale locale et la subventionner
- 60- Travailler à l'embellissement des entrées de ville, facteur d'attractivité de la commune